



Quoi de neuf depuis un an ? Premier bilan et objectifs

7 structures de production adhérentes en janvier 2018, 21 structures un mois plus tard, pour le lancement officiel de la démarche “Zéro Résidu de Pesticides” dans le cadre de Fruit Logistica à Berlin, 33 en avril... et 52 adhérents aujourd’hui, qui représentent plus de 10 % de la production totale de Fruits & Légumes frais français et 3.000 producteurs.

Un an après sa naissance officielle, le label “Zéro Résidu de Pesticides” du Collectif Nouveaux Champs s’impose bien comme une expression crédible de la troisième voie dans la filière Fruits & Légumes. Et en ce début d’année 2019, le Collectif s’ouvre à de nouvelles espèces transformées (céréales, viticulture, jus de fruits...) pour devenir un label transversal alimentaire.



Au sein de la filière Fruits & Légumes, les 52 premiers membres pèsent actuellement plus de 10% de la production française totale. Derrière ces 52 entreprises, il y a aujourd'hui plus de 3.000 producteurs français. Des centaines d'entre eux sont aujourd'hui prêts ou sur le point de produire des espèces végétales "Zéro Résidu de Pesticides".

“Nous sommes un mouvement citoyen de producteurs français engagés dans une démarche de progrès agricole et environnemental. Nous défendons le bien-manger, pour tous. Nous sommes aujourd’hui capables de proposer de nombreuses espèces végétales qui présentent “Zéro Résidu de Pesticides”.”

“Zéro Résidu de Pesticides” : une promesse et un engagement forts pour répondre aux attentes de consommateurs inquiets pour leur santé et soucieux tant de bon goût que du respect de l’environnement. Tous les circuits de distribution sont très intéressés par cette démarche de production transparente et 100 % française.

Exactement un an après avoir vu le jour, à Berlin, le “Zéro Résidu de Pesticides” s'affirme comme La troisième voie entre l'agriculture conventionnelle et l'agriculture biologique. Le “Zéro Résidu de Pesticides” devient un nouveau modèle agricole et une nouvelle offre dans les rayons.



Sommaire

- 1 La genèse : de l'audace et un projet très vite partagé
- 2 "Zéro Résidu de Pesticides" : comment est-ce possible ?
- 3 La promesse : un engagement de résultat et des moyens pour y parvenir
- 4 Une démarche éthique et équitable
- 5 L'ambition : une démarche référente
- 6 La marque label au cœur de la promesse
- 7 Une démarche qui intéresse les circuits de distribution, ouverte à toutes les entreprises de production prêtes à s'engager
- 8 La structuration du Collectif
- 9 Les espèces labellisées
- 10 Les membres du Collectif et leurs représentants
- 11 Projets et ambitions pour 2019



1 | La genèse : de l'audace et un projet très vite partagé

Une porte ouverte par **Les Paysans de Rougeline** avec le lancement, en avril 2017, de la première gamme de fruits & légumes (tomate et fraise) "Zéro Résidu de Pesticides".

Quelques entreprises de la filière motivées pour comprendre, échanger sur cette initiative (des entreprises déjà engagées sur des démarches de progrès depuis plusieurs années), se sont retrouvées pour une première rencontre en **septembre 2017**. Ils ont décidé de créer un **Collectif** pour développer le "Zéro Résidu de Pesticides" en France.

7 entreprises fondatrices ont travaillé ensemble pour imaginer une méthodologie applicable pour toutes les espèces de Fruits & Légumes (concept, marque label), et ont annoncé le 7 février 2018 (dans le cadre de Fruit Logistica à Berlin) le **lancement officiel** du Collectif...

Des consommateurs inquiets pour leur santé

79% des Français jugent probable le risque que les aliments nuisent à leur santé

93% des Français considèrent que la présence de pesticides dans leurs aliments impacte leur santé

89% des Français souhaitent être informés de la présence ou non de pesticides dans les produits alimentaires (à travers un étiquetage)

Sources :

- Etude "De la perception des risques à la prise en compte des inquiétudes alimentaires". Première analyse des résultats de l'étude « Inquiétudes » 2016 (OCHA - Université de Toulouse - CREDOC). JEAN-PIERRE POULAIN Professeur Université de Toulouse, CERTOP-CNRS, Chair of Food Studies: Food, Cultures and Health, Taylors University Kuala Lumpur
- Sondage IFOP/WWF
- Olivier Dauvers - Source SIAL



2 | “Zéro Résidu de Pesticides” : comment est-ce possible ?

Chacune des entreprises du Collectif Nouveaux Champs, dans leur diversité de tailles, de terroirs, de produits, mène depuis de nombreuses années un travail de fond sur le développement de modèles agricoles durables, en phase avec les attentes sociétales.

Ces producteurs soucieux de la qualité de leurs productions travaillent sans cesse sur l'évolution de leurs pratiques, notamment par des engagements vers une agriculture tournée vers l'agroécologie.

Des pratiques agricoles fondées sur une combinaison de moyens permettant de viser la promesse de résultat “Zéro Résidu de Pesticides”

Les engagements se matérialisent notamment par l'utilisation d'insectes auxiliaires pour lutter contre les ravageurs des cultures, la baisse des intrants “chimiques”, la préservation de la biodiversité, les économies d'eau et d'énergie... **L'atteinte du résultat n'est possible que grâce à un itinéraire technique pointu, sur des parcelles dédiées, avec un système de traçabilité extrêmement rigoureux.**

Ces solutions alternatives à la protection chimique “classique” des cultures sont le plus souvent très spécifiques, en lien avec l'espèce et le mode de culture. En fonction des cultures et des conditions climatiques, les périodes pendant lesquelles ce résultat est possible peuvent être assez variables.

Ponctuellement et en cas d'agression forte d'une maladie ou d'un ravageur, si les moyens de lutte alternatifs se révèlent insuffisants et mettent en danger la pérennité de la culture, le producteur peut être amené à sortir la parcelle du programme “Zéro Résidu de Pesticides”.

C'est donc une conduite globale responsable, à la parcelle, souvent très technique et innovante, qui rend possible la constitution d'une offre en “Zéro Résidu de Pesticides”.



NOS BONNES PRATIQUES AGRICOLES : UNE COMBINAISON DE MOYENS POUR CONTRÔLER LES BIOAGRESSEURS DES CULTURES



Selon C. Regnault-Roger 2014 (*Produits de protection des plantes*, Lavoisier, p 256)

La méthode s'appuie sur une approche globale du système de production, avec l'ensemble des 9 pratiques complémentaires... Des indicateurs de suivi sont également observés (dont l'IFT).

Bilan de campagne 2018

Une nette réduction de l'IFT (indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires)

La démarche est claire : l'objectif n'est pas seulement d'offrir des espèces végétales "Zéro Résidu de Pesticides" aux consommateurs, il est aussi de poursuivre l'amélioration des pratiques culturales pour préserver les agriculteurs et l'environnement, ce qui passe par une



réduction drastique de l'utilisation de pesticides de synthèse pendant le cycle de culture.

Pour arriver au résultat "Zéro Résidu de Pesticides", les producteurs s'appuient donc sur une **approche systémique économe en pesticides** et déploient des pratiques innovantes pour contrôler les bioagresseurs des cultures. Cette combinaison de moyens s'appuie notamment sur des méthodes de prévention et des méthodes culturales (agroécologiques). Lorsque ces mesures ne suffisent pas, et dans le cadre des principes de la protection intégrée, ils utilisent certains pesticides de synthèse autorisés par la réglementation européenne et française, compatibles avec leur stratégie technique de protection des cultures¹. Bien entendu, le choix de la Substance Active, la dose, la période d'intervention, les conditions d'application s'intègrent dans une "agriculture de précision".

Comme ces pesticides de synthèse sont utilisés en dernier recours, leur utilisation est significativement inférieure à celle observée dans les parcelles cultivées selon les méthodes de l'agriculture conventionnelle.

Le Collectif a mesuré cette différence² en comparant les Indicateurs de Fréquence de Traitements phytosanitaires (IFT³) sur la totalité des parcelles "Zéro Résidu de Pesticides" avec ceux des parcelles "conventionnelles".

La diminution moyenne de l'IFT (pesticides de synthèse), sur les fruits et légumes labellisés en 2018, est de 51%, donc déjà en avance sur les objectifs 2025 du ministère de l'Agriculture.

Rappelons les objectifs portés par le ministère de l'Agriculture :

- Une réduction de l'utilisation des pesticides de synthèse de 25% d'ici à 2020 et de 50% en 2025
- L'exclusion progressive des substances actives à fort impact

¹ Tous les pesticides homologués sur une culture ne sont pas utilisés. Pour chaque espèce cultivée, les producteurs vont choisir, parmi les substances



homologuées, celles qui ne généreront pas de résidu dans les fruits et légumes récoltés et dont les risques pour la santé humaine et l'environnement sont les plus faibles

² Étude menée sur les 492 parcelles labellisées “Zéro Résidu de Pesticides” en 2018 (plein champ et serres). Elle tient donc compte des conditions climatiques de l'année 2018. Une nouvelle étude sera menée chaque année pour analyser dans le temps les variations et les progrès en matière de réduction des traitements avec des pesticides de synthèse

³ Calcul de l'Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires (IFT) : il prend en compte les traitements chimiques des espèces végétales, de la semence à leur commercialisation

Démarche Haute Valeur Environnementale (HVE)

Un socle supplémentaire pour le label “Zéro Résidu de Pesticides”



En France, la Haute Valeur Environnementale (HVE) est une reconnaissance officielle décernée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Elle constitue le plus haut des trois niveaux de la certification environnementale des exploitations agricoles.

La certification de troisième niveau atteste du respect, pour l'ensemble de l'exploitation agricole, des seuils de performance environnementale portant sur la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation et de la ressource en eau, mesurés soit par des indicateurs composites, soit



par des indicateurs globaux. C'est une obligation de résultats. L'emploi de la mention "exploitation de haute valeur environnementale" est strictement réservé aux exploitations ayant obtenu cette certification de 3e niveau.

Etat des lieux dans le Collectif Nouveaux Champs

En 2019, et sur la base des adhérents actuels, 50% des producteurs sont déjà engagés dans la démarche HVE et 14% sont HVE 3.

Le Collectif Nouveaux Champs a fait le choix d'inscrire la démarche HVE dans le socle de la démarche "Zéro Résidu de Pesticides".

La Haute Valeur Environnementale est une démarche globale complémentaire de la voie de progrès portée par le Collectif Nouveaux Champs sur le "Zéro Résidu de Pesticides". Ainsi, les producteurs doivent pratiquer un suivi des indicateurs HVE dans le cadre de leur démarche d'exploitation. Dès 2019, un accompagnement à la mise en œuvre de la démarche et un bilan annuel seront réalisés chez tous les adhérents du Collectif Nouveaux Champs.

3 | La promesse : un engagement de résultat et des moyens pour y parvenir

Le Programme "Zéro Résidu de Pesticides" garantit aux consommateurs l'absence de résidu dans les Fruits & Légumes ou espèces végétales au stade de la consommation, dans la limite de quantification. La méthode permettant de construire le plan de surveillance est très claire et intègre l'ensemble des risques de contamination.

Une liste pertinente de ces Substances Actives est élaborée pour chaque espèce végétale. L'absence de résidu est déterminée, pour chaque Substance Active analysée, par un résultat inférieur à la Limite de Quantification, plus petite valeur quantifiable par les laboratoires avec une précision "acceptable". A l'heure actuelle, les performances des instruments de mesure conduisent pour la majorité des résidus à une limite de quantification de 0.00001 g/kg.



Un laboratoire indépendant certifié COFRAC (ou équivalent européen) assure les analyses sur les aliments dans la démarche.

Les Substances Actives (SA) recherchées

Actuellement, 413 Substances Actives utilisées dans des pesticides sont homologuées en France. La réglementation a établi une Limite Maximale de Résidus (LMR) pour 277 d'entre elles. Les 136 autres substances actives ne génèrent pas de résidus ou en dessous de la limite de quantification.

Parmi les 413 Substances Actives homologuées, 95 sont homologuées en Agriculture Biologique et 4 d'entre elles présentent une LMR requise (cuivre ; deltaméthrine, uniquement dans les pièges ; pyréthrines et spinosad).

Actuellement, sur les 277 Substances Actives qui peuvent être analysées, nous sélectionnons et analysons toutes les Substances Actives qui sont homologuées pour une espèce donnée ainsi que leurs métabolites.

Et en plus de ces Substances Actives homologuées sur les cultures labellisées, nous analysons :

- les Substances Actives de la famille des Néonicotinoïdes
- les Substances Actives "décriées" (comme le glyphosate)
- les Substances Actives susceptibles de générer des résidus en raison de l'existence d'autres cultures dans l'environnement proche et de la culture engagée en ZRP, y compris les éventuels traitements sur les plants
- l'ensemble des métabolites de dégradation associés dont les résidus sont réglementés

Rappelons que la liste des substances homologuées, par espèce végétale, ainsi que les Limites Maximales de Résidus (LMR) correspondantes sont établies par la réglementation européenne (règlement CE n° 1107/2009 pour les pesticides en général et règlement CE n° 396/2005 pour les LMR).

Le Cahier des charges est consultable sur le site :

www.nouveaux-champs.fr



Un engagement de production fort...

- **L'implication de producteurs volontaires** conscients des enjeux et soucieux de défendre des pratiques agricoles respectant l'homme et son environnement.
- **Un cahier des charges et un référentiel** basés sur une analyse de risques sur l'ensemble de la filière et contrôlés par un organisme tiers.
- **Des pratiques agricoles engagées** autour d'une combinaison de moyens permettant de viser la promesse de résultat "Zéro Résidu de Pesticides" :
 - Utilisation de variétés tolérantes ou résistantes,
 - Bonnes Pratiques Agricoles (rotations, cultures intermédiaires, désherbage mécanique...),
 - Equipements de production adaptés (serres fermées, filets...),
 - Gestion et enrichissement de la faune et la flore indigènes,
 - Pratique de la Protection Biologique Intégrée, voire de l'Agriculture Biologique...
- Une **traçabilité totale** de la parcelle au rayon.
- Des analyses sur fruits concernant les substances actives cibles, effectuées par un **laboratoire indépendant accrédité COFRAC (ou équivalent européen)**.

La force du Collectif : la solidarité et l'espoir partagé

Le Collectif Nouveaux Champs, pour toutes les structures de production qui s'engagent dans la démarche, est un véritable espoir partagé. Il constitue une émulation saine qui permet de trouver ensemble de nouvelles réponses techniques et d'ouvrir une nouvelle offre sur le marché alimentaire...

Grâce au travail quotidien de plus de 150 ingénieurs et techniciens

Un travail très important a été accompli par les membres du Collectif pour construire les Cahiers des charges et le Référentiel Qualité de chacune des filières. Avec les producteurs engagés et impliqués dans cette démarche de progrès, ce sont plus de 150 ingénieurs qualité et techniciens de terrain qui œuvrent au quotidien.



4 | Une démarche éthique, équitable et 100% française

Le label “Zéro Résidu de Pesticides” du Collectif Nouveaux Champs offre les garanties d’un produit français !

Le label “Zéro Résidu de Pesticides” ne concerne que des productions 100% françaises. Ainsi, sur le plan social, il est bon de rappeler que le label “Zéro Résidu de Pesticides” du Collectif Nouveaux Champs s’appuie au minimum sur les règles sociales françaises. Les productions obéissent aux lois du travail en vigueur en France, respectent les salariés agricoles et apportent des garanties sur des conditions de travail indispensables à l’épanouissement des salariés. Par ailleurs, concernant la dimension éthique, notre démarche vise à atteindre un juste prix pour la production française. Une juste répartition de la valeur dans la filière est en effet nécessaire pour assurer une qualité durable et un investissement dans la transformation de notre agriculture.

La démarche s’est donc structurée et organisée pour garantir, à travers son label, le revenu des agriculteurs, préserver l’emploi dans nos régions et soutenir les pratiques sociétales et environnementales écoresponsables.

5 | L’ambition : une démarche référente

La volonté du Collectif Nouveaux Champs est de créer une démarche de progrès innovante et unique, qui trouve sa place sur le marché, en garantissant aux acteurs et aux consommateurs la fiabilité et la pérennité économique de l’engagement “Zéro Résidu de Pesticides”.

Le programme est donc destiné à faire référence sur cette 3^e voie agricole, en particulier sur la question des pesticides. La conception de la démarche permet l’ouverture à l’ensemble des filières végétales, ce qui propulse le label ZRP à l’échelle de tous les fruits et légumes mais au-delà de toutes les espèces végétales. **La voie d’un label alimentaire transversal est en train de s’ouvrir avec de nouvelles filières qui sont candidates (céréales, viticulture, produits transformés...).**



6 | La marque label au cœur de la promesse

Les espèces végétales concernées par le programme “Zéro Résidu de Pesticides” sont toutes identifiées par le macaron du programme présent sur les emballages, qui est une propriété collective. Ce macaron constitue la signature de la démarche et des produits concernés.



Un “macaron” qui parle au consommateur !

Expliquer la démarche !
Des vidéos pédagogiques avec Jamy Gourmaud et des producteurs pour expliquer comment on obtient “Zéro Résidu de Pesticides” !



Le Collectif a fait le choix de réaliser, avec le célèbre journaliste et présentateur Jamy Gourmaud, une série de 5 vidéos pédagogiques. Les épisodes sont diffusés depuis le début du mois de novembre 2018 sur le site web du Collectif et les réseaux sociaux.

<http://www.nouveaux-champs.fr/video/>

Conjointement, ont été réalisées, dans les exploitations agricoles des adhérents, des vidéos sous forme de témoignages pour expliquer les bonnes pratiques agricoles qui permettent d’atteindre le “Zéro Résidu de Pesticides”.

7 | Une démarche qui intéresse les circuits de distribution, ouverte à toutes les entreprises de production prêtes à s’engager

Les convictions des fondateurs de cette démarche les poussent à assurer un développement du Collectif en fédérant tous les acteurs intéressés par cette initiative.

Ainsi, ce sont déjà 52 entreprises qui œuvrent ensemble sur ce programme. Mais, d’emblée, la démarche a pour vocation de s’ouvrir aux entreprises de production qui adhéreront au programme et à ses exigences. La démarche restera pilotée par ses membres, exclusivement des entreprises de production françaises.

Les circuits de distribution séduits !

Les distributeurs sont très à l’écoute et accueillent très positivement les produits labellisés “Zéro Résidu de Pesticides”. Les collaborations se multiplient sur la construction de la gamme en rayon. **Aujourd’hui, les produits “Zéro Résidu de Pesticides” sont déjà présents dans 8 enseignes de la Grande distribution française.**

De même, nous commençons à nous positionner et à construire des partenariats dans les circuits de la restauration.



8 | La structuration du Collectif

La plateforme commune s'appuie donc sur :

- Une promesse identique
- La même méthodologie pour garantir la promesse (Cahier des charges technique et qualité)
- La capacité à s'adapter à toutes les espèces végétales : fruits, légumes, champignons, céréales,...
- Le contrôle du référentiel par un **organisme tiers**
- Le principe fondamental de création de valeur significative
- L'engagement dans un collectif pour mutualiser ce développement
- L'acceptation des règles définies dans le processus de labellisation





Contrôle externe du référentiel (organisme tiers)

- Les structures commerciales, les sites logistiques et les producteurs seront audités
- La base de l’audit est une grille d’évaluation de conformité au référentiel “Zéro Résidu de Pesticides”

Organisme de contrôle référencé par le Collectif : Kiwa

www.kiwa.com/fr

Le processus de Labellisation

Le Comité de Labellisation donne une position sur la base de l’avis du Comité d’Agrément et du rapport d’Audit de l’Organisme de contrôle externe. La position favorable déclenche la signature de l’accord d’utilisation de la marque label (pour 1 an, renouvelable) entre le Collectif Nouveaux Champs et l’adhérent. Le lancement commercial par l’adhérent est alors possible. Une position défavorable entraîne une réexpertise du dossier.

Quelles ressources pour développer le concept ?

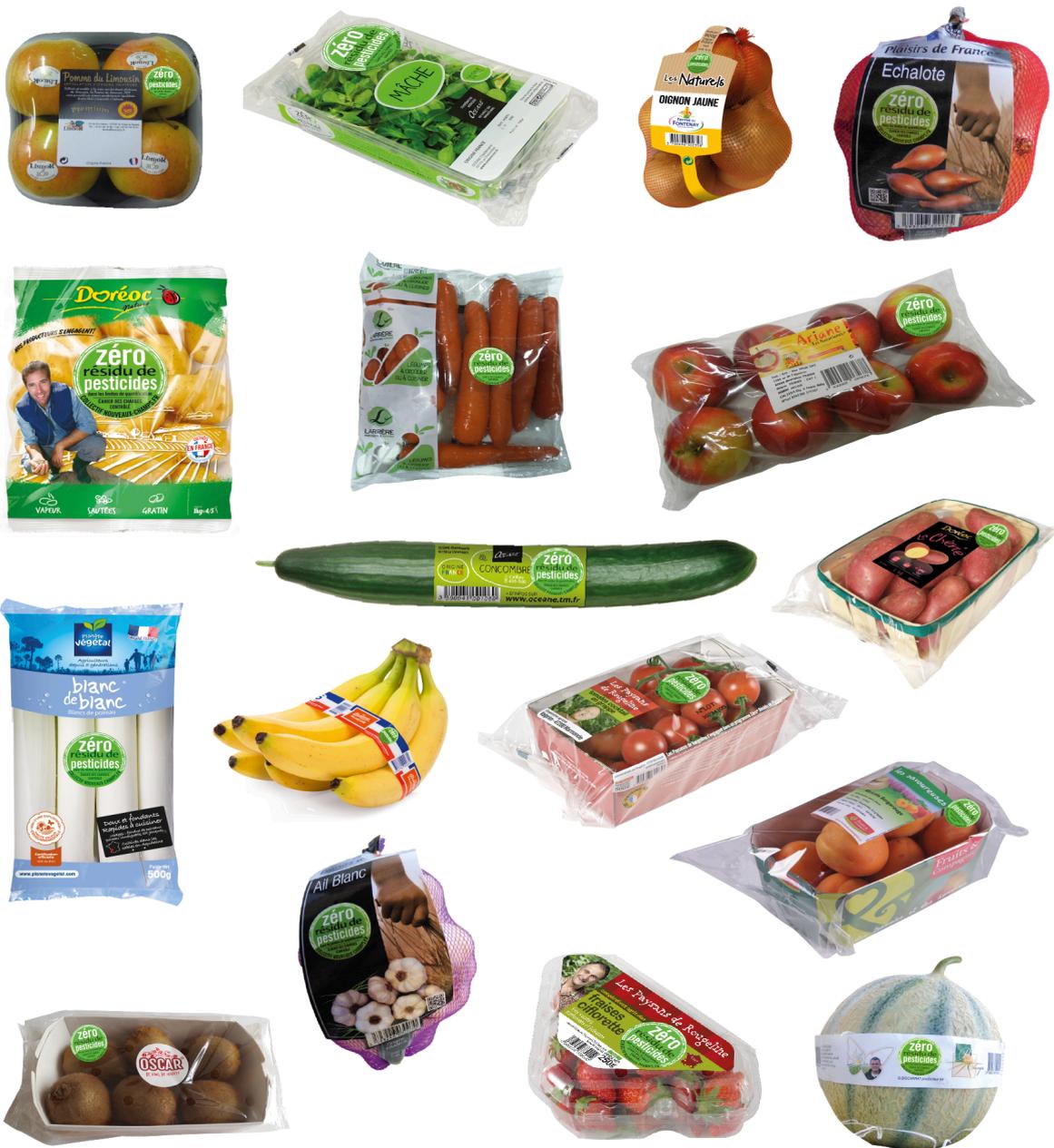
Les ressources du Collectif Nouveaux Champs sont ainsi basées sur les cotisations des membres adhérents. Elles sont de deux natures : une cotisation fixe et une cotisation proportionnelle au chiffre d’affaires à la marque “Zéro Résidu de Pesticides”. Ces cotisations sont fixées annuellement par le CA du Collectif Nouveaux Champs. Ces ressources nourriront essentiellement un plan de communication en direction des consommateurs.

**COLLECTIF
NOUVEAUX
CHAMPS**
Des producteurs engagés!



9 | Les espèces labellisées

Une offre 12 mois sur 12, une gamme de 108 références !





Déjà sur les étales !



26 espèces labellisées aujourd'hui

26 espèces végétales labellisées “Zéro Résidu de Pesticides” par le Collectif... un pari ambitieux se concrétise !

Les Légumes disponibles

Carotte, Tomate, Concombre, Mâche, Jeunes pousses de salade, Cresson, Asperge, Pomme de terre primeur, Ail, Oignon, Echalote, Poireau, Pomme de terre, Salade, Endive, Betterave, Choudou, Chou-fleur, Choux vert, blanc et rouge, Courge, Navet, Patate douce.

Les Fruits disponibles

Pomme, Kiwi, Fraise, Melon, Mini pastèque, Abricot, Pêche et Nectarine sanguines, Prune, Banane, Poire, Figue, Petits fruits rouges : Framboise, Groseille, Mûre, Myrtille, Cassis.

Les Fruits & Légumes transformés

Pruneau.



Bientôt sur les étals !



+ de 20 espèces planifiées pour 2019

Les Légumes

Radis, Radis noir, Haricot vert, Artichaut, Endive, Betterave, Asperge, Cresson, Champignon

Les Fruits

Banane, Mirabelle, Grenade, Pêche, Nectarine, figue, Amande, Kiwaï

Les Fruits & Légumes transformés

Jus de pomme, Pâtes



10 | Les membres du Collectif et leurs représentants



En savoir plus sur les 52 entreprises du Collectif :

<http://www.nouveaux-champs.fr/le-collectif/>

Le Conseil d'administration est constitué des entreprises fondatrices du Collectif Nouveaux Champs. Sont élus pour 3 ans :

- Pour Blue Whale, Alain Vialaret
- Pour Fruits et Compagnie, Bertrand Gassier
- Pour Larrère et Fils, Patrick Larrère
- Pour Limdor, Jean Luc Soury
- Pour Océane, David Dubois
- Pour Pom'Alliance, Guy de Foucaud
- Pour Rougeline, Gilles Bertrandias, Bruno Vila et Valéry Goy



Gilles Bertrandias
Président du Collectif Nouveaux Champs

David Dubois
Président du Comité d'Agrément

Guy de Foucaud
Président du Comité de Labellisation

Alain Vialaret
Trésorier du Collectif Nouveaux Champs

Des experts auprès du Conseil d'administration du Collectif

Le Collectif Nouveaux Champs a sollicité 4 experts scientifiques, technique et communication pour "épauler" le Conseil d'administration :

- Jacques Rouchaussé
Président du CTIFL, Président de Légumes de France.
- Hubert de Rochambeau
Président du centre INRA Nouvelle-Aquitaine-Bordeaux.
- Catherine Regnault Roger
Professeur des universités émérite, membre de l'Académie d'Agriculture de France et de l'Académie Nationale de Pharmacie.
- Patrick Beauvain
Communicant, Maïeutyk.



11 | Projets et ambitions pour 2019

- **Développer le Collectif, avec de nouveaux adhérents, et de nouvelles filières...** nous devrions dépasser les 80 adhérents à la fin de l'année 2019 !
- **Agir sur l'émergence de la troisième voie pour l'agriculture française, renforcer notre démarche de progrès "Zéro Résidu de Pesticides" en s'appuyant sur le socle global de la HVE**
- **Elargir le Collectif à de nouvelles filières afin d'ancrer un label transversal visible par les consommateurs...** Notre démarche a été initiée dans le monde des Fruits & Légumes frais. De nombreuses entreprises de transformation, séduites par la démarche, souhaitent aujourd'hui adhérer au Collectif. Nous proposerons rapidement des pruneaux (avec la Maison Roucadil), des pâtes (avec Alpina Savoie, plus ancien semoulier pastier de France), des jus de fruits (avec Jardins de l'Orbrie et la marque Cœur de pomme), du quinoa (avec Quinoa d'Anjou)... et des vins !
- **Labelliser l'ensemble des espèces sur lesquelles nous travaillons depuis début 2018 (déjà 26 sur les 46 à date)**
- **Développer les partenariats équilibrés avec les circuits de distributions afin d'élargir la gamme et l'offre labellisée** en s'appuyant sur les tests et les lançements effectués en 2018 (à ce jour 108 références, nous doublerons vraisemblablement en 2019)
- **Impliquer nos parties prenantes (dont les consommateurs) dans le développement de notre démarche**, en particulier avec une communication pédagogique sur les sujets agricoles...

Notre collectif s'inscrit plus que jamais dans une logique entrepreneuriale du monde agricole, il répond à son développement tout en s'inscrivant dans la ligne directrice des Etats Généraux de l'Alimentation et des Plans de filières*.

Les premiers résultats, suite au lancement de notre démarche, nous encouragent à aller plus loin afin de rassembler ceux qui travaillent en



conscience pour une agriculture respectueuse de ses producteurs et de son environnement.

Notre ambition est de partager nos progrès avec les consommateurs et de concrétiser une nouvelle voie équilibrée dans l'univers des produits agroalimentaires.

Le chemin sera long mais l'enjeu sociétal est majeur...

** Participer à la transformation agricole (volet sanitaire/bien manger) ; renforcer la compétitivité production France / performance économique afin de renforcer la part de marché de l'origine France ; accompagner l'organisation de la production autour de projets structurants ; créer de la valeur, la piloter, la partager ; contractualiser avec les producteurs (partenariats/circuits de distribution) ; vers une alimentation plus sûre (enjeux sociétaux, développement de la consommation et de la Part de marché France)...*



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



Collectif Nouveaux Champs



@NouveauxChamps



nouveauxchamps



Collectif Nouveaux Champs



Zéro Résidu de Pesticides

Plus d'infos sur
www.nouveaux-champs.fr

Ce document est téléchargeable à l'adresse :
<http://www.nouveaux-champs.fr/dossierpresse>

Contact Presse Just Bernadette
Bernadette Vizioz
28 avenue de Suffren, 75015 Paris
+33 (0)6 11 36 87 22 (texto SVP)
bernadettevizioz@gmail.com

Gilles Bertrandias,
Président du Collectif Nouveaux Champs
+33 (0)6 87 80 84 21
g.bertrandias@rougeline.com